

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>DE-CHLOR™</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucune.
<b>Usage recommandé</b>	De-chlorination Additive
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de la société</b>	CETCO, an MTI Company
<b>Adresse</b>	2870 Forbs Avenue Hoffman Estates, IL 60192 États-Unis
<b>Téléphone</b>	Information générale 800 527-9948
<b>Site Web</b>	<a href="http://www.cetco.com/">http://www.cetco.com/</a>
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:safetydata@mineralstech.com">safetydata@mineralstech.com</a>
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	No de téléphone d'urgence 1.866.519.4752/1 760 476 3962
<b>Fournisseur</b>	Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.

### Éléments d'étiquetage

<b>Symbole de danger</b>	Aucune.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucune.
<b>Mention de danger</b>	Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.
<b>Conseil de prudence</b>	

<b>Prévention</b>	Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Intervention</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). Se laver les mains après utilisation.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

**Renseignements supplémentaires** 99 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 99 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 99 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 99 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Les composants ne sont pas dangereux ou sont sous les limites de divulgation requises.

DSD : Directive 67/548/CEE.

CLP : Règlement n° 1272/2008.

No : Une/des limite(s) d'exposition en milieu de travail en vertu des dispositions communautaires a/ont été attribuée(s) à cette substance.

M : Facteur M

TBP : substance toxique bioaccumulable persistante.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulative.

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume. \* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

**Remarques sur la composition** Les limites d'exposition professionnelle pour des composants sont indiquées à la section 8. Ce produit n'est pas considéré comme cancérigène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

#### 4. Premiers soins

**Inhalation** Déplacer à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire de la victime, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène. En cas de persistance des symptômes, obtenir une assistance médicale.

**Contact avec la peau** Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contact avec les yeux** Rincer les yeux immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

**Ingestion** Provoquer les vomissements, mais uniquement si la victime est parfaitement consciente. Consulter immédiatement un médecin. Donner plusieurs verres d'eau.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire** Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

**Informations générales**

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés** Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire. Utiliser tout moyen convenant aux incendies environnants.

**Agents extincteurs inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

**Dangers spécifiques du produit dangereux** Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers** Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**Équipement/directives de lutte contre les incendies** Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

**Risques d'incendie généraux** Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé. Cette substance ne brûlera pas.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** Tenir à l'écart le personnel non requis. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Balayer ou ramasser le matériau et le mettre dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS. Réduire les poussières en suspension dans l'air et empêcher leur propagation en humidifiant avec de l'eau.

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Aucune précaution environnementale particulière requise.

#### 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention** Utiliser cette substance sous ventilation adéquate. Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau ou les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Risques liés à des réactions exothermiques.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des comburants puissants. Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m3	Particules inhalables.
		10 mg/m3	Total des particules.

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Fraction inhalable.

#### Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Constituants	Type	Valeur	Forme
INERT OR NUISANCE DUSTS	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.

### Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils de protection respiratoire appropriés. Utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Une ventilation générale adéquate doit permettre de surveiller les niveaux des composés présents dans l'air.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Pour usage industriel seulement.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Pour usage industriel seulement.

#### Autre

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé. Pour usage industriel seulement.

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Pour usage industriel seulement. Non nécessaire lorsque des conditions d'aération adéquate existent.

#### Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

### Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Des douches oculaires et d'urgence sont recommandées.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Granuleux.
État physique	Solide.
Forme	Solide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Aucune.
Seuil olfactif	Non disponible.

<b>pH</b>	8.6
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	48 °C (118.4 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair</b>	Ininflammable
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	52
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Formule moléculaire</b>	Na <sub>2</sub> S <sub>2</sub> O <sub>3</sub> 5H <sub>2</sub> O
<b>Masse moléculaire</b>	248.18
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	Sans objet
<b>Densité</b>	1.69
<b>COV</b>	Sans objet

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Aucun(e) connu(e). Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Ce produit peut entrer en réaction avec des acides forts. Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Le contact avec des acides libère du bioxyde de soufre. May release hydrogen sulfide gas, which is highly toxic. Hydrogen sulfide can cause respiratory paralysis and death, depending on the concentration and duration of exposure. Do not rely on ability to smell vapors, since odor fatigue rapidly occurs.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.
<b>Contact avec la peau</b>	On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Inconnu(e).
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

**Cancérogénicité** N'apparaît pas sur les listes ACGIH, IARC, NIOSH, NTP ou OSHA.

**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Ce matériel ne devrait pas être nocif pour la vie aquatique. Aucune information sur le produit lui-même n'est disponible.

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon** Sans objet.

**l'Annexe II de MARPOL 73/78 et  
le recueil IBC**

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés. Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	13-Août-2018
<b>Date de la révision</b>	13-Août-2018
<b>Version n°</b>	18
<b>Autres informations</b>	Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.
<b>Références</b>	ACGIH EPA : Base de données AQUIRE NLM : Base de données de substances dangereuses ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimique
<b>Avis de non-responsabilité</b>	<p>Les informations contenues dans la présente fiche technique santé-sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances, à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, de distribution, de mise à disposition, d'utilisation et d'élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour la précision, la fiabilité ou la complétude de son emploi, et ne formule pas explicitement semblable déclaration ou garantie. Il incombe à l'utilisateur de vérifier l'adéquation et la complétude de ces informations pour chaque usage particulier.</p> <p>Produits tiers : dans la mesure où des produits qui n'ont pas été fabriqués ou fournis par ce fabricant sont utilisés en combinaison avec ce produit ou en remplacement de celui-ci, il incombe au client de se procurer, auprès du fabricant ou du fournisseur, toutes les données techniques et les autres propriétés relatives à ces produits et à tout autre produit ainsi que toutes les informations nécessaires pertinentes. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas d'utilisation de ce produit en combinaison avec des produits d'autres fournisseurs. qualité. Ces informations ne concernent, en outre, que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. CETCO, an MTI Company ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.</p>